



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANISCG DU 20 MAI 2016

Rapport moral pour l'exercice 2015

par Pascale DUBOIS, Présidente.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir à l'Assemblée Générale 2016 de l'ANISCG en ma qualité de Présidente. Soyez les bienvenus !

Pour l'ANISCG, l'année 2015 a été une année de transition vers une nouvelle étape de la mobilisation de l'association. En effet, nous avons observé une évolution du dispositif marquée par plusieurs mouvements que je vais préciser dans ma première partie. Cette évolution n'est pas uniforme. Elle est faite d'éléments pour certains inquiétants et pour d'autres rassurants.

Devant ce paysage contrasté et mouvant, l'ANISCG a développé son activité sur plusieurs axes. Cela a nécessité une mobilisation toujours plus importante de l'association. Il nous fallait cette année encore assurer notre engagement : celui de répondre aux besoins des différents partenaires de ce dispositif, que ce soient les intervenants sociaux ou les différentes institutions impliquées dans le dispositif. Il nous fallait aussi aller chercher de nouveaux partenaires, ceux qui ne connaissent pas encore le dispositif et son intérêt.

Enfin, troisième point que je vais aborder, celui d'un nouvel horizon tant pour l'association que le dispositif. Les deux vont de pair tant l'ANISCG fait corps avec ce dispositif. La situation actuelle du dispositif ainsi que les mouvements en cours sont des moteurs pour imaginer un nouvel horizon pour l'association. Je le présenterai pour conclure mon propos

UNE NOUVELLE PHASE DE L'HISTOIRE DU DISPOSITIF ET DE L'ANISCG

Nous avons observé cette année un premier mouvement rassurant. Celui de la poursuite de la création de postes d'ISCG sur tout le territoire. Une vingtaine de plus, soit sensiblement le même nombre que l'année précédente. Cependant, un deuxième phénomène est apparu sur la fin d'année 2015 : celle de la suppression brutale de 7 postes. Les motivations sont toutes les mêmes : les collectivités locales qui portaient le poste, ou simplement le finançaient via une subvention à une association, ont fait des choix d'économies budgétaires.

Les « éléments de tension dans l'engagement de certaines collectivités territoriales » que nous apercevions déjà l'an dernier se sont traduits dans certains lieux par ces disparitions de postes.

Un deuxième phénomène inquiétant, bien que pour le moment très limité, c'est l'apparition de postes avec un professionnel qualifié mais en contrat service civique, ou encore le recrutement de jeunes loin des qualifications minimales pour être ISCG et cependant placés dans des fonctions très ressemblantes.

Nous avons donc d'un côté une volonté de créer des postes, de l'autre des institutions rencontrant des difficultés budgétaires qui parfois freinent des projets ou reviennent dessus, et enfin de statuts de recrutement insuffisamment qualifiés et précaires qui pourraient se multiplier.

Ceci n'est pas sans danger pour l'évolution du dispositif. Depuis sa création, l'ANISCG défend en s'appuyant sur le très pertinent cadre de référence de 2006, le besoin de professionnels qualifiés sur ces postes. On ne peut adresser un public souvent fragilisé vers des ISCG qui ne seraient pas en capacité de répondre de façon pertinente et adapté aux besoins spécifiques de ces personnes.

La disparition de postes décidée unilatéralement, l'arrivée de statuts encore plus précaires sont autant d'éléments qui renforcent les inquiétudes des professionnels en poste.

Dans le même temps, nous avons heureusement des signes forts. La promesse d'engagement de l'Etat trouve sa traduction très concrète dans la participation aux financements des postes via le FIPD. Les soutiens non seulement du SGCIPID mais aussi des directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ainsi que de la Préfecture de Police, à travers la signature de la convention avec l'ANISCG montrent le souci d'une implication pérenne auprès de l'ANISCG et du dispositif. Le soutien du Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes dit aussi la place essentielle du dispositif dans l'aide et l'accompagnement des femmes victimes.

Dans un tel contexte, où apparaissent dans le même temps des éléments encourageant et inquiétant, l'ANISCG se trouve toujours plus mobilisée. C'est ce qui apparaît dans le bilan de l'année 2015.

UNE MOBILISATION TOUJOURS PLUS IMPORTANTE

Notre premier axe de mobilisation a été de maintenir le lien entre tous les partenaires. Le lancement du nouveau site internet permet à chacun de trouver quand il le souhaite des documents ressources, le contact d'un intervenant social ou des éléments d'actualité du dispositif ou de l'association. Le lien passe aussi par les Newsletter diffusée par mails, qui permettent à l'association, quand elle le souhaite, d'aller vers tous ceux qui sont intéressés par notre actualité. Nos réunions régionales sont autant de moyens de garder le contact avec les professionnels parfois isolés, et toujours aussi satisfaits de ces rencontres entre pairs. Et la possibilité de contact téléphonique sur des questions techniques, de pratique professionnelle, d'informations vient compléter notre offre.

Cet isolement des ISCG, les questions qu'il soulève ou amplifie, les besoins de liens qu'il génère, sont autant de points sensibles qui nous obligent à être disponibles. Tout comme nous devons l'être pour les institutions en charge des postes.

Notre deuxième axe est de valoriser les postes, l'action quotidienne des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, les observations que nous pouvons en remonter. La publication de documents ressources consacrés à ces postes, tout comme la réponse aux médias souhaitant faire connaître le dispositif sont un terrain sur lequel nous sommes présents. Nous sommes aussi prompts à faire répondre aux sollicitations dans le cadre de travaux comme ce fut le cas avec Madame Fatiha BENATSOU, Préfète en charge de l'évaluation des dispositifs de prévention des violences faites aux femmes. Nous avons ainsi pu faire connaître les postes et le rôle de l'ANISCG, l'importance des deux étant soulignée dans le rapport rendu fin-2015 par la Préfète.

Enfin, nous allons « chercher les futurs postes ». Nous allons vers celles et ceux qui seront demain de potentiels porteurs de projet, que ce soient les futurs DDSP, un commandant de groupement de gendarmerie intéressé ou encore les conseils départementaux. Pour ces derniers, nous avons choisi de déployer nos efforts via une nouvelle forme de sensibilisation. Nous travaillons à montrer combien ces postes sont un intérêt majeur pour la mission protection de l'enfance qui incombe aux conseils départementaux. Nous sommes devenus partenaires des Assises de la Protection de l'Enfance, lieu où se croisent toutes les institutions importantes de ce secteur. Nous intervenons lors des prochaines Assises qui auront lieu les 12 et 13 juin prochain. Et nous diffuserons à cette occasion un document de présentation des postes, ciblant particulièrement les conseils départementaux. De plus, nous avons pris attache avec l'ADF, qui est intéressée par la diffusion d'informations de l'ANISCG vers les conseils départementaux.

Comme vous le voyez, dans cette période incertaine par certains aspects, nous tentons de nouvelles pistes pour dépasser les freins et réserves que nous avons observés. Notre analyse de la situation actuelle nous amène aussi à créer un horizon nouveau.

UN HORIZON NOUVEAU : VERS UN VERITABLE STATUT DE L'INTERVENANT SOCIAL

Si nous regardons l'histoire du mouvement qui a contribué à créer le dispositif, nous pouvons voir trois époques.

La première est celle des pionniers, qui ont expérimenté ici et là un de ces postes innovant.

Puis, dans un deuxième temps, les expérimentations montrant l'intérêt de ces postes et l'importance de soutenir leur développement, est venu le moment de la fédération. Cela a donné naissance à l'association.

La dynamique de notre organisation a constitué un des socles d'une troisième phase, celle du déploiement des postes partout en France. Le travail accompli a aussi permis d'observer l'évolution dans la durée du dispositif, les effets qui apparaissaient selon les situations très différentes des intervenants sociaux et aussi les traits communs.

Aujourd'hui, il nous semble que nous sommes parvenus à un nouveau temps. L'intérêt des postes ne fait pas débat tant les retours sont positifs. Les questions qui se posent actuellement sont celles de la précarité, de la stabilité et de l'homogénéité.

C'est pourquoi nous avons engagé une réflexion sur la question du statut des intervenants sociaux : il nous semble qu'il nous faut trouver une voie qui permette que chaque poste soit installé de façon pérenne, avec un professionnel qualifié inscrit dans un statut similaire. L'idée d'un corps professionnel intégré au ministère de l'intérieur, avec une vraie autonomie qui respecte et garantit ses spécificités est un premier exemple qui nous intéresse. Les organisations des intervenants sociaux en Belgique ou encore des psychologues dans les commissariats en sont une illustration. Il ne s'agit pas nécessairement de reproduire ces expériences. Elles peuvent cependant nous aider à penser.

Nous ouvrons donc un chantier et allons prendre le temps de le mener. Pour cela, nous souhaitons amplifier la fonction d'observatoire qu'occupe de fait l'ANISCG. Nous comptons nous appuyer sur un travail de recherche d'étudiants sur la spécificité de la fonction d'ISCG. Nous avons pour projet d'organiser en 2017 une journée nationale de réflexion sur les fondamentaux de l'intervention sociale et son cadre souhaitable de déploiement. L'idée de construire un référentiel de fonction, émise par le secrétaire général du CIPD, nous intéresse aussi. Et la réflexion partagée avec les intervenants sociaux nous aidera à cheminer vers ce nouveau temps que nous espérons produire : celui de l'inscription dans un espace stable des postes et des professionnels de l'intervention sociale en commissariat et gendarmerie.

A cette fin, nous renforçons l'ANISCG par de nouveaux statuts, une ouverture plus grande tant à nos partenaires qu'aux intervenants sociaux, qui permettront de maintenir la dynamique et de poursuivre les objectifs de l'association qui la portent depuis plus de 13 ans déjà.

Pascale DUBOIS

Présidente

